

/BA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-207 du 31 Mai 1996

Portant nomination au Ministère de
l'Environnement, de l'Habitat et de
l'Urbanisme

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU le Décret N° 94-267 du 12 Août 1994 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 Mai 1996,

D E C R E T E

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme :

- Directeur Général de l'Institut Géographique National : Monsieur Romain Kocou TOGNIFOUE
- Directeur Départemental de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme de l'ATACORA : Monsieur Aliou MOUSSA
- Directeur Départemental de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme du BORGOU : Monsieur Séidou IMOROU
- Directeur Départemental de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme du ZOU : Monsieur Léopold AZONDEKON

.../...

- Directeur Départemental de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme du MONO : Monsieur Roger JOHNSON

- Directeur Départemental de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme de l'ATLANTIQUE : Monsieur Gaston BOKO

- Directeur Départemental de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme de l'OUEME : Monsieur Fakambi BANKOLE.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 31 Mai 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,

Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme,

Moïse MENSAH.-

Sahidou DANGO-NADEY.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MEHU 4
AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 7 JORB 1.-